

Vos questions / nos réponses

## Dernière question

Par [Profil supprimé](#) Postée le 27/09/2012 19:39

Bonsoir,

1: Vous me dites que vous n'êtes pas médecins mais de quelle profession êtes vous?

2: Vous pensez que je devrais poser mes questions à un médecin?

3: Est ce que je peux prendre la réponse que vous m'avez faite ci dessous comme réponse finale à ce que vous pensez de tout ce que je vous ai demandé depuis plusieurs jours?(la réponse ci dessous est la réponse à la deuxième question que je vous avez posé il y a quelques jours et non pas à la dernière question que je vous ai posé ce matin):

"Comme nous vous l'avons dit précédemment, il n'est pas possible de déterminer les effets précis d'une consommation de tabac. En effet, l'état de santé d'une personne dépend de tellement de facteurs.

Cependant, votre mère semble être sportive si l'on prend en compte son classement au tennis et de ce fait elle semble tenir à se maintenir en bonne santé.

Des produits tels que la cigarette deviennent dangereux lorsque leur consommation est excessive et répétée.

Or, une cigarette et demie ne nous semble pas être une consommation excessive."

Merci à vous de nouveau et bonne soirée à vous,

Chloé

---

**Mise en ligne le 28/09/2012**

Bonjour

Nous sommes tous ici des chargés d'accueil spécialisés dans les dépendances. Nous apportons une écoute concernant les problèmes de drogues, un soutien, une orientation vers des centres spécialisés ainsi que des informations (sur les différents produits, la législation etc...) dans la limite du possible. En effet, nous ne pouvons pas, par le biais d'Internet ou du téléphone, poser un diagnostic sur l'état

de santé d'une personne par exemple ou affirmer qu'une drogue retrouvée correspond à un produit. Il nous semble nécessaire lorsqu'une situation demande à être analysée plus profondément de rencontrer des professionnels spécialisés dans ce domaine.

Nous réitérons les réponses que nous avions faites, notamment celle que vous avez retransmise.

Sachez que nous avons bien pris en compte votre souffrance, que nous avons répondu à vos questions en fonction de nos compétences mais que nous ne pouvons aller plus au-delà. Nous vous invitons donc à contacter votre médecin traitant si vous souhaitez croiser les données et vous rassurer davantage.

En vous souhaitant une bonne continuation,

Cordialement.

---